

**SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES**

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procédera à l'ouverture publique de ces dernières dans le cadre de la demande de soumissions suivante :

Lundi 8 juin 2026 à 13h30

APO-2026-019 – Contrat pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif – Aménagement d'une piste cyclable sur le Chemin de la Butte (Phase II) (SEAO 20146975)

Responsable désigné : Cimon Boily, ing. – Directeur
Service des travaux publics

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

Endroit de réception :

Service juridique et du greffe
Hôtel de ville
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Tout cocontractant potentiel peut se procurer les documents d'appel d'offres via le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en acquittant les frais exigés, s'il en est. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit, avant de soumissionner, s'assurer d'avoir obtenu tous les documents afférents à la demande de soumissions.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Le 20 mai 2026

La greffière,
Marie-Josée Couture, avocate
VSAD.ca